

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 52 (1990)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Agriculture de montagne : quel avenir?  
**Autor:** Meyer, Leo / Anwander, Sibyl / Rieder, Peter  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1084724>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Agriculture de montagne: quel avenir?

Leo Meyer, Association suisse pour le service aux régions et communes (SEREC), Says GR  
Sibyl Anwander et Peter Rieder, Institut d'économie agraire, EPF, Zurich

**De nos jours, nous sommes tous menés à nous poser des questions concernant l'avenir de l'agriculture de montagne. Les mots clés suivants le soulignent: nouveau recul des exploitations agricoles et de la population dans les régions périphériques, problèmes d'écoulement et d'excédents sur le marché également pour les produits principaux de l'agriculture de montagne, retard permanent au niveau du revenu, intensification non désirée de la production d'une part, et terrains en jachère d'autre part, hésitations de la politique d'agriculture de montagne dans l'environnement international futur.**

Dans le cadre d'une étude scientifique, nous nous sommes penchés sur les problèmes avenirs de l'agriculture de montagne et avons réfléchi aux possibilités de réponse auxquelles la politique agraire doit faire face.

Afin de pouvoir développer des stratégies pour une politique d'agriculture de montagne tournée vers l'avenir, il faut d'abord étudier les développements présumés et les solutions possibles.

## Développements futurs

### Problèmes d'écoulement pour les principaux produits

A l'avenir, l'agriculture de montagne aura encore davantage à s'occuper de problèmes d'écoulement. En ce qui concerne le **bétail d'élevage et de rente**, il faut s'attendre, malgré des mesures de soutien par l'état, à un nouveau recul de la demande. Les raisons principales sont: le recul de l'effectif des vaches et de ce fait du

besoin en remontes et l'augmentation de l'élevage en région de plaine. L'exportation de bétail de rente sera exposée à une pression croissante de la part du marché, car les pays du Nord de la CE essaieront également d'exporter plus de bétail d'élevage et de boucherie vers le marché d'écoulement traditionnel italien. De même, il faut s'attendre à une augmentation de la pression internationale en vue de la suppression des subventions à l'exportation.

La **production laitière** représentera la branche d'exploitation la plus intéressante. A l'avenir aussi, le prix du lait augmentera très probablement plus fortement que tous les autres prix des produits. Ceci est dû d'une part au contingentement laitier (faible risque d'extension de la quantité lors d'une augmentation du prix) et d'autre part à la forte position en politique agraire des producteurs de lait. Cela accroîtra la pression de politique agraire après la nouvelle attribution et

### Nouvelle publication

## Paiements directs à l'agriculture de montagne – un projet de loi

Le présent article se base sur l'étude «*Direktzahlungen an die Berglandwirtschaft – eine Gesetzesevaluation*». Le travail est publié sous la forme d'un rapport final et de rapports techniques (enquêtes auprès des agriculteurs, conseillers et organes exécutifs, calculs de modèle, analyse politico-économique).

### Information et commande de la publication

- Institut d'économie rurale, prof. Peter Rieder, Sibyl Anwander, ETH-Zentrum, 8092 Zürich, tél. 01 - 256 32 43
- SEREC, Leo Meyer, im Gässli, 7202 Says, tél. 081 - 27 19 57
- Commande en librairie (rapport final)

Prix: rapport final et rapports techniques, env. Fr. 35.- chacun.

l'augmentation des contingents laitiers.

**L'engraissement des veaux** sera exposé à pressions d'origine



*Quelle voie prend l'agriculture de montagne? Même les économistes agraires de l'EPFZ ne détiennent pas de réponse concluante à cette question. En ce qui concerne les mesures d'encouragement, ils misent cependant sur des structures qui seront adaptées aux besoins d'une agriculture moderne et souhaitable: «L'agriculture de montagne ne survivra pas si elle doit exploiter ses terres au 21<sup>ème</sup> siècle sur des marchés libres en ayant des structures datant du 19<sup>ème</sup> siècle.» Les mots clés s'intitulent mesures d'encouragement de politique régionale. Au centre des préoccupations se trouvent moins les soucis des exploitations agricoles individuelles que les possibilités de développement judicieuses de toute une région. La tâche de la SEREC dont le siège est à Vissoie en Valais consiste à jouer le rôle de catalyseur dans ce processus.*

diverse. Ainsi, avec un effectif de vaches régressif et un accroissement de la propre l'utilisation des veaux (engraissement ou élevage) par les paysans de plaine, il sera toujours plus difficile pour les paysans de montagne de se procurer des veaux appropriés.

#### **Insuffisance du revenu**

La politique agraire pratiquée jusqu'à présent a permis que le revenu des agriculteurs de montagne puisse plus ou moins sui-

vre le développement des autres secteurs, mais avec un retard permanent considérable. Il est peu probable que ce retard soit comblé au cours des prochaines années. Il faut plutôt supposer que les efforts futurs en faveur de l'agriculture de montagne seront certes suffisants pour que le développement du revenu des agriculteurs de montagne suive le développement général du revenu, mais ne permettront pas de diminuer sensiblement le retard.

#### **Absence d'améliorations structurelles**

Malgré les subventions existantes, les investissements immobiliers grèvent fortement les exploitations de montagne. Les investissements nécessaires ne sont souvent pas effectués. De ce fait, de nombreuses exploitations travaillent comme auparavant dans des bâtiments anciens, inefficaces du point de vue de l'économie du travail et ne satisfaisant plus aux exigences de la

loi sur la protection des animaux et de la loi sur la protection des eaux. Ces exploitations non assainies sont les plus menacées d'abandon lors du changement de génération.

### Maintien d'une colonisation minimale

Dans les régions proches d'un centre, la colonisation ne représentera pas de problème à l'avenir toutefois, dans certaines régions périphériques, le problème de la colonisation s'aggravera à nouveau. Nos calculs de prévisions ont montré que l'agriculture à elle seule parviendra de moins en moins à garantir une colonisation minimale. Elle pourrait cependant - si la politique agraire régionale était orientée encore plus fortement vers l'objectif de politique de colonisation - fournir une contribution croissante.

### Terrains en jachères et risques écologiques d'une surexploitation

Dans les régions ayant une bonne structure agricole et une protection agraire inchangée, les terrains en jachère ne constitueront pas un problème au cours de ces prochaines années. Cependant, ces terrains en jachère augmenteront dans les régions d'exode à proprement parler et dans les régions ayant une structure agraire inadéquate ou pratiquement inexiste.

Du fait que, dans l'agriculture de montagne également, une nouvelle augmentation de la productivité devrait se réaliser durant les prochaines années, il faut s'attendre à une nouvelle pression de l'intensification qui conduira aux problèmes écologiques liés à la surexploitation.

### Compatibilité avec les contrats (commerciaux) internationaux

Ces prochaines années, la politique agraire sera examinée plus attentivement en ce qui concerne une meilleure compatibilité avec l'Europe (CE, EEE, AELE) et avec le GATT. L'agriculture de montagne dispose de quelques arguments de poids qui devraient lui permettre de conserver un statut politique spécial. La condition préalable est cependant qu'elle puisse remplir efficacement sa fonction de protection du paysage et de maintien de la colonisation.

### Conception d'une future agriculture de montagne

Pour ce qui est de la politique agraire, la question se pose de savoir comment elle doit faire face aux développements présumés cités. Dans ce qui suit, nous voulons apporter quelques idées. Celles-ci concernent:

- l'orientation de la production (maintien et innovation),
- la politique structurelle,
- les paiements directs (amélioration et extension),
- la différenciation et la régionalisation de la politique agraire.

### Possibilités de production: maintien et innovation (dans le domaine non-food)

L'agriculture de montagne ne peut survivre que si on lui procure des possibilités de production (traditionnelles et nouvelles). Les objectifs prioritaires de nos jours que sont les soins et la conservation du paysage de cultures nécessitent aussi des possibilités de valoriser la production du fourrage grossier. Il faut trouver de

nouvelles solutions pour remplacer le marché du bétail de rente en recul. Ceci requiert certains déplacements de production de la région de plaine à la région de montagne en ce qui concerne la production animale. Toutefois, il faut, ce faisant, avoir conscience des limites du marché et de l'économie: la marge de manœuvre n'est pas très grande. C'est pourquoi il faut parvenir à créer à l'intention de l'agriculture de montagne des possibilités supplémentaires de revenu dans le domaine non-food (marché des loisirs, soin actif du paysage, revenu accessoire).

### Politique structurelle plus active et plus flexible

Pour ce qui est des améliorations structurelles, il existe comme auparavant un grand besoin de rattrapage. La politique agraire a trop fortement tendance à vouloir conserver une structure existante par le biais de paiements directs, au lieu d'adapter d'abord ces structures aux besoins d'une agriculture moderne et souhaitable à l'aide de mesures d'encouragement adéquates. L'agriculture de montagne ne survivra pas si elle doit exploiter ses terres au 21<sup>ème</sup> siècle sur des marchés libres en ayant des structures datant du 19<sup>ème</sup> siècle. Il faut tendre vers une politique structurelle orientée vers le long terme, différenciée régionalement et judicieuse du point de vue écologique.

### Amélioration et extension des paiements directs

Au cours de notre travail, il s'est avéré que, dans la conception future des contributions, il faudrait faire davantage la distinction entre:

- contributions avec objectifs primaires de politique du revenu (indemnité pour conditions de production défavorables) et
- contributions avec objectifs primaires écologiques et de protection de la nature et du paysage.

### **Politique du revenu**

Pour des contributions motivées en premier lieu par la politique des revenus visant à indemniser des conditions de production défavorables, les directives d'ordre écologique doivent être considérées comme des «bornes» à l'intérieur desquelles les contributions sont accordées. A ce propos, la **base de fourrage produite sur l'exploitation et la surface d'épandage des engrais** prennent une importance cruciale pour la détermination de l'effectif d'animaux (UGB/ha et UGBF/ha). Ces deux paramètres doivent être définis de manière plus différenciée et déterminés de manière plus marquée, plus conséquente et plus coordonnée selon des critères écologiques. A l'intérieur de ces limites, les agriculteurs doivent avoir la plus grande liberté de mouvement possible.

### **Paiements directs à but écologique**

La réalisation de préoccupations écologiques spéciales (niches écologiques, haies, prairies maigres, etc.) ne peut pas se faire par le biais des paiements directs existants en tenant compte de directives universelles. Pour ce faire, il faut avoir recours à des accords ou décrets concrets individuels en vue d'indemniser des directives d'exploitation et de soin spéciales. La recherche de telles

solutions afin de préserver des paysages de culture menacés (à l'extérieur de la protection étroite de biotope) est une mission d'actualité en région de montagne.

### **Simplification du règlement de la contribution**

L'objectif doit être ici la réunion de la gestion exécutive de différentes contributions, c'est-à-dire l'harmonisation et la coordination les plus vastes possible des conditions d'octroi et de l'administration de celles-ci. Si l'on poursuit cet objectif de manière conséquente, le fait de savoir si finalement une seule contribution globale ou plusieurs contributions partielles seront payées sur la base de différents articles de loi, est plutôt secondaire. En deuxième priorité, il faudra se poser la question de savoir si des résumés globaux seraient à la rigueur possibles. On pourrait s'imaginer par exemple que les contributions aux détenteurs d'animaux pourraient constituer une sorte de contribution de base.

### **Régionalisation dans la politique agraire**

La politique agraire devrait être différenciée encore plus finement selon les problèmes régionaux. Dans une première phase, l'objectif serait la réalisation d'une stratégie pour les régions périphériques les plus fortement menacées de caractère agricole dans lesquelles la structure économique et sociale menace de s'écrouler. Ceci devrait être rendu possible par un encouragement ciblé, limité localement et spécial de l'agriculture, et ce par les mesures suivantes:

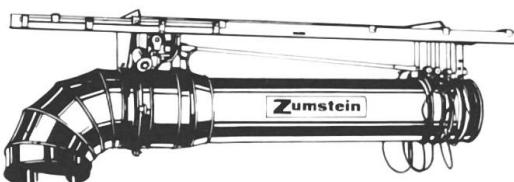
- Prestations supplémentaires aux mesures existantes (dosage systématiquement plus élevé des mesures existantes).
- Critères spéciaux pour l'autorisation à la prestation pour les mesures existantes (extension ciblée du droit à la prestation).
- Nouvelles formes de soutien spécifiques.

Le domaine d'application d'une telle législation spéciale devrait être conçu de manière relativement ouverte. En outre, une collaboration étroite avec d'autres mesures d'encouragement de politique régionale non spécifiques à l'agriculture (p. ex. promotion de l'économie) revêtirait de l'importance. Grâce à une telle politique, il serait possible, en fonction de la région, de pouvoir mieux faire la différence entre la politique de conservation et de conception et de régionaliser davantage la politique agraire.

### **Liste des annonceurs**

Aebi & Co SA, Burgdorf	couv. 3
Allamand SA, Morges	couv. 4
Aupag AG, Zurich	2
Blaser + Co SA, Hasle-Rüegsau	couv. 2
Bucher Guyer AG, Niederweningen	1
Erag, Arnegg	2, 8, 23, couv. 4
Favre, Payerne	2, 23
Gebr. Gloor SA, Burgdorf	8
Optimatik SA, Rorschach	23
Gebr. Schaad SA, Subingen	8
Zumstein SA, Bätterkinden	8

## Distributeur de foin



- avec son propre rail porteur
- sur demande, avec commande à distance
- une installation qui durera des décennies
- 10 ans de garantie sur l'entraînement
- pas d'interruption de fonctionnement
- dès Frs. 4488.—
- excellent service après-vente

A cette installation s'adaptent parfaitement nos souffleurs ou nos ventilateurs radiaux.



**Zumstein AG**

Zuchwil

3315 Bätterkinden tél. 065/45 35 31

# GLOOR

La marque juste pour votre poste de soudage

**Le poste de soudure idéal pour  
l'agriculteur moderne.**



Nous livrons sur mesure  
ce qui convient le mieux  
pour vous.

Demandez nos prospectus  
gratuits avec indications  
des prix avec le coupon

**GLOOR FRÈRES SA**  
Fabrique d'appareils de soudage  
3400 Burgdorf; Tél. 034 22 29 01

203

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

## Nouveau bobinage de moteurs électriques

Achat, vente, troc, réparations.

ERAG, E. Rüst, 9212 Arnegg, tél. 071-85 9112



**Gebr. Schaad SA**  
Fabrique de roues



**1 seul  
homme**

suffit pour monter  
les roues les plus lourdes!



Les roues jumelées SO et HD de GS  
s'adaptent à toutes les positions et sont  
accouplées en un tournemain.  
Grâce à notre système indépendant de  
fixation, il est impossible qu'elles se  
détachent. Les roues jumelées GS, c'est  
votre sécurité assurée!

**NOUVEAUTÉ:** Sur demande, nous livrons  
également des pneus montés sur roue  
à des prix excessivement  
avantageux!

4553 Subingen  
Tél. 065 44 32 82



## Comresseurs à air

Installations automatisées avec 10 atm rel,  
avec chaudière, dès Fr. 585.—  
Accessoires et pièces détachées.

## Comresseurs à prise de force

5 m de tuyaux y compris et raccord de pompe  
Fr. 310.—

Pistolets à peinture, gonfleurs de pneus,  
outils à air comprimé.

Demandez liste de prix détaillée directement  
auprès du fabricant.

ERAG, E. Rüst, 9212 Arnegg, tél. 071-85 9112